



**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction générale du Trésor



# BRÈVES ÉCONOMIQUES DES PAYS-BAS

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

DE LA HAYE

N° 22 – Février 2023

## En bref

L'économie néerlandaise a connu une croissance de 4,5 % en 2022, une dynamique supérieure à la moyenne de l'Union européenne (+0,4 pp). Malgré une inflation élevée et une confiance des consommateurs historiquement faible, la consommation des ménages a contribué à plus de la moitié de la croissance, à la faveur d'une légère progression du taux d'activité et des salaires.

### LE CHIFFRE À RETENIR

4,5%

Croissance du PIB en 2022

## Sommaire

### Macroéconomie & finance

1. Conjoncture macroéconomique
2. Hausse du taux d'intérêt obligataire
3. Introduction d'un salaire horaire minimum
4. Regain de tensions sociales
5. Secteur de l'immobilier
6. Évolution du climat des affaires
7. Devoir de vigilance des entreprises

### Politiques sectorielles

1. Baisse de la consommation de gaz
2. Diminution de la dépendance énergétique à la Russie
3. Création d'un fonds d'urgence pour la précarité énergétique
4. Transport ferroviaire européen
5. Shell au cœur de l'attention
6. Stratégie et diplomatie hydrogène
7. Enquête parlementaire sur le gisement de gaz de Groningue

# Macroéconomie & finance

## 1 - Conjuncture macroéconomique

Les nouvelles prévisions macroéconomiques du Bureau d'analyse des politiques économiques (CPB) sont plus pessimistes qu'en sept. 2022, mais restent plus optimistes que celles de la Banque Centrale (DNB) et des institutions internationales. Les prévisions de croissance 2023 ont été revues à la baisse (-1,3pp par rapport à sept. 2022), prévoyant une croissance du PIB de 1,6% (DNB +0,8%, FMI +0,6%, Commission européenne +0,9%). Les prévisions d'inflation pour 2023 sont réhaussées (+0,4pp), atteignant +3,0%. La DNB et la Commission estiment que les hausses de salaire (dont +10% du salaire minimum à compter de jan. 2023) et les mesures gouvernementales ne compenseraient que partiellement l'inflation qui, bien qu'en repli à la faveur de la diminution des prix de l'énergie et du bouclier tarifaire, resterait soutenue en 2023 (DNB +4,9% et CE +4,5%). Malgré la hausse des salaires estimée à +5% en 2023, le CPB prévoit un léger recul du pouvoir d'achat des ménages en 2023 (-0,2%), à l'inverse de sept. 2022 où il estimait une progression de +3,4%. Dans ce contexte, la part de la population vivant sous le seuil de pauvreté, stable en 2021 (5,6%) devrait diminuer à 4,7% en 2022 et 2023.

Les prévisions 2024 du CPB sont davantage alignées avec les autres institutions. Il prévoit un rebond de la croissance de +1,4% (DNB +1,6% ; CE +1,3%). Concernant l'inflation, le CPB (+3,1%) et la DNB (+5%) anticipant le retrait des dispositifs publics de soutien, sont plus pessimistes que la CE (+2,7%), le CPB escomptant à ce titre un rebond de la pauvreté (+1,1pp, 5,8%), malgré une augmentation des salaires (+5%) et du pouvoir d'achat (+2%).

**En matière de finances publiques, les prévisions du CPB sont également alignées sur celles de la CE.**

Le déficit public continuera à se résorber en 2022 (-0,7% CPB, -1,0% CE), avant de progresser en 2023 (-3,0% CPB et CE) en raison du financement de dispositifs d'atténuation du renchérissement de l'énergie. Dans un contexte de forte inflation, le CPB anticipe un repli de l'endettement public (-0,9 pp) qui en 2023 s'établirait à 48,4% du PIB.

## 2 - Hausse du taux d'intérêt obligataire

La normalisation de la politique monétaire européenne contribue au relèvement des conditions d'emprunt des Etats de la zone euro et de l'UE. Consécutivement aux deux relèvements successifs des taux directeurs de la BCE (50 pbs le 08/02/23 et 50 pbs le 16/03/23), le **rendement des obligations souveraines à 10 ans s'est, après un pic à 3,05% début mars, stabilisé à 2,5% mi-mars (contre 0,24% en fev. 2022) soit un niveau situé entre les rendements obligataires allemand (2,15%) et français (2,71%)**. En janvier 2023 (2,5%), le rendement NL était inférieur à la moyenne de la zone euro (2,91%) et de l'UE (3,31%). Ce dynamisme, en regard de la période de taux faibles (2019-2021), soutient la rentabilité des placements. A l'inverse, il pèse sur l'équilibre des finances publiques déjà impactées par les dépenses liées au Covid19 et à la hausse des prix de l'énergie. La Ministre des Finances avait indiqué lors du mémorandum d'automne (*Najaarsnota*), qu'à long-terme un taux d'intérêt de 4% sur 10 ans engendrerait **9,2 Md€ de frais d'intérêt supplémentaires**.

## 3 - Introduction d'un salaire horaire minimum

Le Sénat a approuvé le 14 février 2023 l'introduction d'un **salaire horaire minimum, en remplacement d'un salaire mensuel minimum**, proposé par le parti travailliste (PvdA) en novembre 2019 et adopté par la Chambre basse en juin 2022. Le salaire minimum était jusqu'alors fixé mensuellement sur la base d'une semaine de 36 heures, la loi ne définissant pas explicitement le volume horaire hebdomadaire. Par

conséquent, les salariés travaillant 38 ou 40 heures (selon les conventions collectives) bénéficient d'un taux horaire moindre qu'un salarié à 36 heures (soit depuis le 1er janvier 2023 12,40€/h pour 36h ; 11,75€/h pour 38h et 11,16€/h pour 40h). L'introduction du salaire horaire minimum, le taux horaire uniformisé sera basé sur le taux horaire d'une semaine de 36 heures soit 12,40€ actuellement. Ainsi, le minimum horaire pour une semaine à 38 heures progressera de +5,5% et de +11% pour 40 heures. L'entrée en vigueur est prévue le 1er janvier 2024.

Selon une étude du Bureau néerlandais d'analyse de la politique économique (CPB) de 2020, cette mesure augmenterait les coûts salariaux de 140 M€, emportant peu d'effets sur les dépenses publiques et le taux d'emploi.

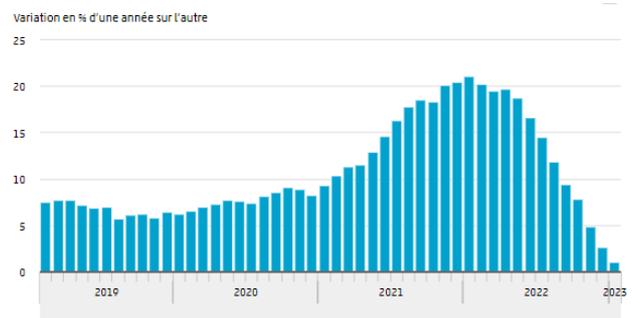
#### 4 – Regain de tensions sociales

Les Pays-Bas connaissent une période de tensions sociales sans précédent. Depuis le début de l'année 2023, 15 grèves auraient été organisées par la FNV et 6 par la CNV début 2023 (22 grèves en 2022 et record de 32 en 2017), qui ont concerné les travailleurs municipaux (dont éboueurs), les transports régionaux (bus et train) et les salariés des grands magasins Bijenkorf. Le personnel hospitalier prévoit des grèves en mars, et les syndicats des juges, procureurs et salariés de la banque ING brandissent également cette menace. Ces grèves sont liées **aux négociations relatives au renouvellement de conventions collectives**. Les **revalorisations salariales** (souvent +10%) constituent, dans un contexte de forte inflation et de surcharge de travail (pénurie de main-d'œuvre), les principales revendications. La négociation peut-être ardue, **certain secteurs connaissant une forte hausse de leurs coûts (matières première, énergie)** réduisant d'autant leurs marges de manœuvre, par exemple le transport ou la santé. Selon l'Association générale des employeurs des Pays-Bas (VNO-CNW), les salaires ont augmenté en moyenne de 6,3% en janvier 2023.

#### 5 - Marché immobilier

**La hausse des prix du logement confirme son ralentissement**, avec une progression de +1,1% en g.a. en janvier (+9,3% un an auparavant), soit la plus faible augmentation en 9 ans.

Evolution des prix des logements existants occupés par leur propriétaire



**74 000 logements ont été construits en 2022, nombre record depuis 2012** (+0,9% du parc de logements), sans prise en compte des bureaux convertis en logement (chiffres en mai). Le gouvernement pourrait s'approcher de son objectif 2022 de 80 000 nouveaux logements construits.. **Le chiffre d'affaires du secteur de la construction a fortement augmenté en 2022** (+10% en moy. en g.a).

En revanche, la forte inflation (+11,5% en 2022, +8% en fév. 2023), la hausse des taux d'intérêt, et les réglementations en matière de logement (construction de logements sociaux et abordables, normes environnementales en lien avec la « crise de l'azote ») **découragent les investisseurs et acheteurs privés**. En 2022, le nombre de permis de construire délivrés (63 000) a chuté de -16%, en g.a., menaçant **l'ambition des autorités de 100 000 constructions annuelles** (900 000 d'ici 2030). L'institution économique pour la construction (Economisch Instituut voor de Bouw - EIB) prévoit un **recul de la construction de logement de -3,5% en 2023 et -5% en 2024**.

**Le gouvernement envisage d'intervenir pour soutenir et faciliter les projets de développements d'immobiliers résidentiels**. En général, la construction des projets immobiliers débutent lorsque 70% des logements sont

vendus. Lorsque les ventes tardent, les promoteurs réajustent leurs plans de construction pour rendre les logements plus abordables. Ainsi, un permis de construire délivré n'aboutit pas systématiquement à une construction effective. Certains partis (CdA et PvdA) proposent alors une **garantie publique** sur 20% des logements, pour que la construction débute dès 50% de ventes. Une autre proposition constituerait à appliquer une TVA réduite sur les matériaux de construction.

## 6 - Évolution du climat des affaires

L'organisation patronale VNO-NCW alerte sur la **dégradation du climat des affaires, néerlandais** en particulier concernant la concurrence des pays voisins en matière de qualité des études supérieures, et la forte hausse de la charge fiscale sur les entreprises (+4 points entre 2010 et 2020). Les multiples crises (transition énergétique, azote, prix de l'immobilier, pénuries de main d'œuvre et médicaments, etc.) affectent également l'attractivité du pays. Les autorités, en concertation avec le patronat, travaillent à une nouvelle stratégie pour renforcer l'attractivité du climat des affaires.

D'après une enquête du bureau [SEO](#) de nov. 2022, 23% des entreprises envisagent de quitter les Pays-Bas, comme l'ont fait Unilever et Shell. Sur le classement mondial de la compétitivité de l'école de management suisse IMD, les Pays-Bas sont passés de 4<sup>ème</sup> à 6<sup>ème</sup> pays au climat d'affaires favorable (2022). Selon leur analyse, ils retrouvent les résultats du bureau SEO avec environ 23% des entreprises envisageant de délocaliser leurs activités à l'étranger. Pour autant, les entreprises, notamment internationales, resteraient globalement satisfaites, attribuant une note de 6,9/10 au climat des affaires.

## 7 - Devoir de vigilance des entreprises

Considérant les retards pris par le projet européen, des parlementaires ont déposé en jan. 2023 une **proposition de loi pour adopter un cadre national de devoir de** afin d'obliger les

entreprises à s'engager activement contre la maltraitance des enfants, l'exploitation de personnes vulnérables et la pollution. La proposition, qui a suscité d'intenses débats, émane de 6 partis dont deux de la coalition ChristenUnie et D66. Cette proposition de loi est une révision de celle proposée en mars 2021, intégrant en outre les critiques qui lui avaient été adressées par le Conseil d'Etat, en réponse aux retards et à la « modestie » des discussions européennes.

Jusqu'en 2020, les gouvernements néerlandais successifs ont privilégié un cadre basé sur le volontariat en termes de *responsible business conduct* (RBC). Cette pratique s'est révélée **peu efficace**: fin 2020, seules 1,6% des entreprises des secteurs considérés à risques avaient établi un *RBC agreement*. En revanche, dans le cadre du débat européen sur le CS3D, le gouvernement avait défendu un mécanisme européen ambitieux. **La Haye avait alors regretté les limitations intégrées** dans l'orientation générale obtenue fin 2022 au Conseil, sur les activités avals, ainsi que le caractère facultatif des obligations propres aux institutions financières. En raison du manque d'ambition du texte, **les Pays-Bas ont voté avec 8 autres Etats membres contre la proposition de compromis du Conseil.**

**Les projets national et européen divisent la coalition ainsi que les milieux d'affaires.** L'aile droite du gouvernement (VVD, CdA) et le patronat privilégient une **solution européenne**, préférence également inscrite dans l'accord de coalition et répétée par différents ministres. À noter que ces prises de positions officielles avant le début des débats parlementaires sont considérées comme une **faute constitutionnelle**. Le patronat reproche au projet national la charge administrative qu'elle emporterait pour les PME ainsi que les risques importants de recours pénaux auxquels elle exposerait selon eux les dirigeants d'entreprise. Si cet argument a cristallisé la plupart des débats, la proposition de loi ne prévoit pas ce type de poursuite en cas d'infraction d'une filiale ou d'un fournisseur.

L'aile « sociale » la coalition (D66, CU), l'opposition de gauche, et la société civile

regrettent les proportions prises par le débat, plaidant pour l'adoption rapide d'un cadre national.

## Politiques sectorielles

### 1 - Baisse de la consommation de gaz

D'après CBS, l'année 2022 représente la plus faible consommation de gaz enregistrée depuis 1972 aux Pays-Bas. Les ménages et entreprises néerlandais ont consommé 31 milliards de m<sup>3</sup> de gaz naturel, soit 25% de moins qu'en 2021. La hausse du prix de l'essence et les températures relativement chaudes de 2022 ont participé à la réduction de la consommation de gaz. Ainsi, les trois quarts de toutes les installations de stockage de gaz étaient remplies fin 2022. Ceci est également le fruit de l'installation du terminal GNL d'Eemshaven, qui a permis de doubler la quantité de GNL importé par rapport à 2021.

### 2 - Diminution de la dépendance énergétique à la Russie

Les Pays-Bas continuent de diminuer leur dépendance énergétique à la Russie : ni charbon, ni pétrole brut, ni produits pétroliers raffinés russes n'ont été importés en février 2023. Subsistent seulement des importations de GNL. Les objectifs fixés par les autorités néerlandaises sont plus ambitieux que ceux européens, l'UE visant ne plus acheter de gaz russe d'ici 2027. Le Ministre pour le Climat et l'Énergie Rob Jetten appelle toutefois à poursuivre les efforts d'économie d'énergie et prévient contre le risque élevé de nouvelle flambée des prix de l'énergie.

### 3 - Création d'un fonds d'urgence pour la précarité énergétique

Initiative de quatre grandes entreprises énergétiques (Eneco, Essent, Greenchoice, Vattenfall), le fonds d'urgence totalise 49 M€ grâce à l'aide d'autres entreprises énergétiques et du gouvernement central. Ce dernier investit un euro pour chaque euro investi par les milieux d'affaires. Ce fonds temporaire vise à payer une partie des factures hivernales des ménages vulnérables (dont le revenu brut ne dépasse pas 200% du minimum social).

Le fonds prend ainsi en charge les frais d'énergie supérieurs à 13% des revenus du ménage. Pour les ménages dont le revenu est inférieur à 160% du minimum social, le fonds paie au-delà de 10%.

### 4 - Transport ferroviaire européen

Visant un renforcement du ferroviaire européen, la Commission européenne soutient quatorze projets de mise en place ou d'intensification d'une liaison ferroviaire transfrontalière. Parmi ces projets se trouvent le renforcement de la ligne Eurostar entre Amsterdam et Londres et le développement du train de nuit entre Amsterdam et Barcelone. Ce projet est l'initiative d'European Sleeper, compagnie ferroviaire néerlandaise-déjà à l'origine du train couchette entre Amsterdam et Berlin, qui sera actif en mai 2023. Avec 1,5 million de passagers annuels, Barcelone est la destination aérienne la plus populaire des Pays-Bas.

Le rôle de Bruxelles est de lever les obstacles liés aux opérateurs nationaux et aux organismes de réglementation des différents pays en agissant comme médiateur. La Commission aidera également pour l'aide à la recherche de financements.

### 5 - Shell au cœur de l'attention

Shell a enregistré un bénéfice record de 39,9 Md€ en 2022, soit plus du double de l'année précédente. Sur le dernier trimestre, son bénéfice s'élève à 8,9 Md€. Shell profite notamment de l'essor du GNL et des prix très

élevés de l'énergie en Europe. Shell souhaite augmenter le dividende de 15% et envisage de racheter à nouveau des actions, à hauteur de 4 milliards de dollars. Au total, Shell a racheté pour plus de 18 milliards de dollars de ses propres actions au cours de l'année écoulée.

**Face à cette annonce, une partie de la société civile s'oppose au géant anglo-néerlandais.** L'ONG britannique ClientEarth poursuit ainsi en justice les dirigeants de Shell pour leur manque d'investissements verts. En rachetant des actions à Shell, l'ONG peut ainsi, en vertu du droit des sociétés britanniques, intenter une action en justice contre la direction si elle ne respecte pas ses obligations légales. Si Shell a annoncé que 12% de ses investissements totaux en 2021 se destinaient à des projets verts, seul 3% le seraient réellement selon les critères de l'Union européenne.

## 7 - Stratégie et diplomatie hydrogène

À l'occasion du Congrès international à Madrid sur les énergies renouvelables et l'indépendance énergétique européenne, **Rob Jetten, ministre pour l'Énergie et le Climat, s'est rendu en Espagne, accompagné par Shell, Tata Steel et Gasunie pour conclure des accords pour un futur « corridor vert » (couloir vert).** Il a visité à Puertollano la plus grande usine d'hydrogène d'Europe qui produit 8,5 T d'hydrogène par jour.

Cela prolonge la **diplomatie de l'hydrogène des Pays-Bas**, qui ont conclu l'année dernière des accords en la matière avec la Namibie, le Chili et Oman. Toutefois, l'opportunité de sceller un accord avec un pays membre de l'Union européenne proche géographiquement serait un atout de taille. Selon l'Espagne, les navires contenant de l'hydrogène pourraient naviguer vers Rotterdam d'ici 3 ans. Ainsi, la compagnie pétrolière espagnole Cepsa a signé le 21 février 2023 un accord avec trois entreprises néerlandaises (Vopak, Gasunie, HES International) pour fournir à un terminal du port de Rotterdam de l'ammoniac vert, essentiel pour le stockage et le transport de l'hydrogène vert.

D'ici là, les Pays-Bas devront renforcer leurs infrastructures pour éviter les risques liés à ce gaz toxique.

En parallèle, Gasunie débute la **construction d'un grand réseau d'hydrogène dans les eaux allemandes.** Connecté aux gazoducs néerlandais, cela permettra aux Pays-Bas d'importer 17 gigawatts d'ici 2030. La direction de Gasunie a déclaré à terme vouloir devenir un exportateur d'hydrogène pour l'Europe. Cela s'inscrit dans la logique de partenariats européens des Pays-Bas, incarnés par les accords avec le Danemark, l'Allemagne et la Belgique pour faire des eaux de la mer du Nord des « centrales électriques vertes ».

## 8 - Enquête parlementaire sur le gisement de gaz de Groningue

D'après le rapport de l'enquête parlementaire, l'exploitation du gisement de gaz naturel de Groningue a **entraîné 1594 tremblements de terre et a endommagé 85 000 bâtiments.** Depuis les années 1960, Shell et ExxonMobil ont chacun gagné 66 Md€ grâce à l'exploitation du gisement, tandis que le trésor néerlandais en a gagné 363 Md€ en 60 ans. Les débats au parlement sur les conclusions du rapport auront lieu en juin 2023 et détermineront si le champ gazier fermera cette année ou l'année prochaine.

Plus de 11 880 bâtiments ont été adaptés à ces tremblements de terre. Le rapport estime que les habitants sont plus sujets aux morts prématurées. Ainsi, ExxonMobil et Shell, qui possèdent toutes deux 50% de la Nederlandse Aardolie Maatschappij (NAM) qui exploite le gisement, ont reconnu leur responsabilité dans les séismes.

Pour autant, des milliers d'habitants attendent toujours une indemnisation pour les dommages causés par les tremblements de terre. 2 518 rapports sont ainsi toujours en attente de traitements d'après les données de l'Institut pour les dommages miniers de Groningue.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)